

RAPPEL

Verre, Papier, Carton, Acier, Aluminium, Plastique... : Bien trier ses déchets et emballages au quotidien, c'est à chaque fois faire un geste pour préserver la planète : une démarche simple qui doit devenir un réflexe pour chacun... Avec un peu de bonne volonté, comment bien trier ?

Un petit rappel des consignes de tri

1) Je ne mets dans mon BAC ou SAC BLEU de Tri Sélectif que des Emballages en plastique – carton ou métal (acier et aluminium)

2) Les déchets sales et non recyclables sont à jeter dans la POUBELLE TRADITIONNELLE : Ordures ménagères en tout genre – pots de yaourts -Emballages en polystyrène – Petits emballages -Jouets ou objets en plastique – Papiers gras ou salis – Boîtes et barquettes en cartons salis ou contenant des restes -boîtes à oeuf en plastique ou polystyrène -emballages à jambon- emballages ayant contenu des produits dangereux – gobelets -cagettes en bois ...

Rappel :

il est inutile de laver les emballages mais bien les vider de tout contenu est indispensable pensez à compacter les emballages (gain de place) ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres afin de faciliter le tri manuel

3) Les emballages en verre : Je les mets dans une caisse à la maison et je les amène au conteneur à verre

Autorisé :

Sans bouchons, capsules et couvercles

Interdit :

Les vitres, les miroirs, les ampoules et néons, les objets en cristal, la vaisselle (verres, assiettes, casseroles) les objets en faïence et en porcelaine, les objets en terre cuite.

Les papiers et journaux magazines : Je les mets également dans une caisse et je les amène au conteneur prévu à cet effet

PRODUITS NON RECYCLABLES

Films en plastique enveloppant les prospectus ou les revues
Papier d'emballages – papier calque – papier carbone – papier souillé – papier de boucher – mouchoir – essuie tout

Ne pas déchirer le papier (pour un meilleur tri), ne pas le froisser (pour un gain de place chez l'administré), le stocker à plat dans une caisse

En cas de doute, préférez toujours le conteneur destiné aux ordures ménagères